TROUSSE DE SECOURS

A vérifier régulièrement afin de remplacer les produits manquants ou périmés





A conserver dans un endroit propre, à portée de main des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) ou du responsable de l'entreprise.

COMPOSITION



- Gel hydro-alcoolique (désinfection des mains)
- Gants jetables non stériles (vinyle ou nitrile)
- CHLORHEXIDINE ® dosette, usage unique
- Sérum physiologique dosette, usage unique
- Compresses stériles 20X20 cm
- Sparadrap microporeux hypoallergénique
- Pansements individuels prédécoupés de différentes tailles
- **✓** Bandes COHEBAN [®]
- Ciseaux à bouts ronds
- ✓ Pince à écharde
- Sacs plastiques type sac congélation
- Couverture iso thermique (face dorée à l'extérieur)
- ightharpoonup Pommade HEMOCLAR $^{ ext{(R)}}$ ou gel ARNICAN $^{ ext{(R)}}$
- BIAFINE® (ou FLAMMAZINE® sur prescription du médecin du travail)
- Coussin hémostatique d'urgence type « THUASNE ® » pour compression
- Morceaux de sucre emballés
- Kit bouche à bouche

Il existe également

- $ilde{\mathbb{R}}$ Kit hémorragique de type HemoKit $^{ ilde{\mathbb{R}}}$
- igwedge Kit de transport de membre sectionné cas d'amputation Refrimed $^{(extsf{R})}$
- Sac plastique système « hot cold » pour glacer si douleur



CONSEILS GÉNÉRAUX

Drávantion

- · Identifier les secouristes du travail
- Travailleurs isolés : les prémunir d'un téléphone portable

En présence d'une victime :

- Mobiliser le moins possible la victime
- · Ne pas laisser seule une victime, lui parler, la rassurer
- Faciliter l'arrivée des secours en postant un personne à l'entrée
- · Prévenir l'employeur
- Ne jamais emmener une victime dans un véhicule personnel ou de société



CONSEILS POUR LES SOINS







Avant tout soin

Se laver les mains à l'eau et au savon Ou utiliser du gel hydro alcoolique Porter des gants pour éviter le contact avec le sang

Plaie simple

- Nettoyer les lésions avec du sérum physiologique ou à l'eau et au savon en cas de plaie souillée
- Désinfecter avec des compresses de CHLORHEXIDINE ®
- Protéger avec un pansement sec et hermétique ou une compresse sèche maintenue par une bande de type COHEBAN

Brûlure simple

- Passer la brûlure sous l'eau froide pendant au moins 20 mn
- Application possible de BIAFINE
- Protéger avec un pansement sec Consulter le médecin traitant si aggravation

Plaie hémorragique

Comprimer la plaie avec des compresses sèches ou avec le coussin hémostatique en maintenant jusqu'à l'arrivée des secours

Lésion occulaire

par projection de produit chimique

- Laver l'œil concerné ouvert sous un filet d'eau froide, ou en l'absence d'eau courante, avec du sérum physiologique, pendant au moins 20 mn. Bien écarter les paupières pour tenir l'œil
- ouvert Toute lésion oculaire doit faire l'objet d'un examen par un ophtalmologiste le jour de l'accident

Contusion simple

- Mettre des glaçons dans un sac plastique
- L'envelopper dans un linge et Le mettre sur la contusion pendant au moins 15 mn
- Utiliser pommade HEMOCLAR ® u gel d'ARNICAN ®

Brûlure par produit chimique

- Déshabiller la zone contaminée, laver à l'eau courante pendant au moins 20 mn.
- Appeler le 15 ou le 112 accès direct depuis un portable

Amputation (partie de membre sectionné)

- · Récupérer la partie sectionnée et la mettre dans un sac plastique.
- Positionner ce sac sur un lit de glaçons (la partie sectionnée ne doit pas être en contact direct avec les glaçons).
- Noter le nom et l'heure.
- Désinfecter et faire un pansement compressif. Appeler le 15 ou le 112 accès direct depuis un portable

Lésion occulaire

par corps étranger, brûlure thermique, coup d'arc

- Compresses humides sur les deux yeux
- Toute lésion oculaire doit faire l'objet d'un examen par un ophtalmologiste le jour de l'accident



EN CAS DE DOUTE, COMPOSEZ LE 15 OU 112 ACCÈS DIRECT DEPUIS UN PORTABLE



Les informations contenues dans le présent document sont délivrées à titre indicatif et ne se substituent pas à une formation de SST. Elles sont conformes aux dispositions légales et réglementaires en vigueur à la date de publication. En dépit du soin apporté à sa rédaction, ce document ne peut prétendre à l'exhaustivité. Une quelconque responsabilité du Service Santé au Travail APST 37 ne peut donc être engagée du fait des informations qui y sont contenues ou qui n'y sont pas contenues.